CHRONIQUE RÉGIONALE

AVIS IMPORTANT aux évacués de la zone côtière

L'évacuation des communes du littoral de la zone côtière des départements du Nord et du Pas-de-Calais a été faite en principe à destination des départements de la Côte-d'Or et de l'Aube, d'une part, et de la Marne et de la Nièvre, d'autre part.

Or, de nombreux réfugiés sont rentrés dans le département du Nord, soit sur le vu de certificats réguliers d'hébergement délivrés par les mairies et approuvés par le Service départemental des réfugiés, soit par leurs propres moyens.

I. — Evacués titulaires d'un certificat régulier d'hébergement par rassemblement familial.

L'attention des évacués est appelée sur le fait que seuls peuvent prétendre aux allocations, d'une façon formelle les réfugiés nécessiteux qui justifieront par les certificats réguliers délivrés avoir été hébergés par rassemblement familial.

Il appartiendra donc, soit de joindre lesdits certificats aux demandes d'allocations qui sont déposées à la mairie de la nouvelle résidence, soit d'en faire établir un duplicata ou un certificat de régularisation (annexe numéro 2 de la circulaire du 28 janvier 1944) par la famille d'accueil, visé par ladite mairie.

Tout contrôle utile sera fait par le Service départemental des réfugiés qui a conservé un enregistrement des certificats délivrés.

Il est entendu que les réfugiés dont il s'agit risquent de perdre le bénéfice des dits secours s'ils ont fait une fausse déclaration. C'est-à-dire s'ils ne sont pas effectivement hébergés par la famille qui a souscrit la déclaration d'accueil.

Par ailleurs, en aucun cas ils ne pourront prétendre à l'attribution d'un baraquement ou d'un logement réquisitionné par l'Administration.

Si la cohabitation avec leurs parents s'avérait impossible les intéressés devront immédiatement en aviser, par l'intermédiaire de la Mairie, le Service départemental des réfugiés qui prendra les mesures nécessaires pour les faire diriger sur les départements d'accueil.

Les demandes de secours présentées par les personnes qui seront en situation parfaitement régulière seront examinées par priorité.

II. — Evacués relégués par leurs propres moyens.

Les indications ci-dessus font rien savoir que ces évacués n'ont pas droit, en principe, à l'allocation des réfugiés. Toutefois, les réfugiés nécessiteux qui se trouveraient dans cette situation pourront présenter à la Mairie une demande d'allocation en y annexant une note détaillée indiquant les raisons et les conditions spéciales de la fixation de leur nouvelle résidence.

Le Service départemental des réfugiés saisi de cette requête, examinera s'il convient, soit d'allouer à titre exceptionnel les secours demandés, soit de rediriger la famille intéressée sur un département d'accueil.

Les réfugiés ne doivent pas perdre de vue qu'en évacuant en dehors de toutes les prescriptions réglementaires ils ont commis une faute grave. Le département du Nord, comprenant de nombreux secteurs menacés ne peut être considéré, en effet, aux termes des instructions ministérielles, comme un département d'accueil et le devoir de maintenir intactes les possibilités réduites de logement dont il dispose pour le cas de sinistres ou d'événements de guerre.

A la Maison du prisonnier de Lille

Venant d'Arras où il avait visité l'exposition « Prisonniers » M. Moreau, chargé de mission auprès du commissariat général aux prisonniers, est arrivé à Lille lundi dans la matinée. Il fut reçu à la préfecture par M. Carles, préfet régional, puis prit contact avec les membres du comité directeur de la Maison du prisonnier.

Pour être mince

la femme trop « forte » prend 2 comprimés Antigras à chaque repas. Elle perd aussi généralement 3 à 5 kilos par mois et améliore sa santé. Antigras fait maigrir sans fatigue. Toutes pharmacies. Lab. Saunier, 89 rue Lauriston Paris. Visa 1548 P 55/5 — 20940d

COMMUNIQUES DE LA PRÉFECTURE

Avis aux boulangers

Il est rappelé aux boulangers, pâtissiers, biscuitiers et biscotiers : 1° que les tickets du mois en cours ne peuvent être acceptés que jusqu'au 5 du mois suivant; 2° que les tickets (titres des autres départements ne peuvent être remorés sans autorisation préalable; 3° qu'il y a obligation formelle d'annuler les tickets dès leur remise par la clientèle au moyen de l'apposition d'un cachet au recto du ticket.

Toutes prescriptions contraires doivent être considérées comme nulles.

A la mémoire des morts du 100me R.I.

Comme ces deux dernières années, les anciens du 100me R.I. feront célébrer une messe du souvenir, à la mémoire de leurs camarades morts au champ d'honneur, et du chef de bataillon Madelaine, récemment décédé.

Cet office sera célébré à Lille, en la cathédrale N.-D. de la Treille, dimanche 12, à 11 h. 15. Une place sera réservée aux familles des défunts.

Le Déjeuner Surnourrissant BLEDOREVE IBLED

LILLE

LA RÉCEPTION DES ARTISTES DE « LA MONNAIE » DE BRUXELLES. — Dimanche matin, avant leur départ, les artistes bruxellois qu'accompagnait M. Delcourt, délégué du Comité central du Secours d'hiver, ont visité le Foyer belge de la rue Mangin, où, en présence de M. le conseil général Valeke ; ils furent accueillis par M. l'abbé Wanyn, directeur des œuvres du Secours d'hiver et de la Croix-Rouge de Belgique, et tourné des animateurs du comité local.

FACULTÉ DES SCIENCES. — Certificat d'études supérieures. — Une session spéciale d'examens de certificats d'études supérieures s'ouvrira à partir du lundi 20, à la Faculté des sciences, 13, place place Philippe-Lebon. Elle est réservée aux démobilisés et prisonniers de guerre rapatriés. Les candidats devront produire au secrétariat, avant le 18, la demande d'inscription réglementaire. Joindre à la demande un certificat justifiant de la qualité d'ancien prisonnier ou libéré.

LES MAGOCIANTS DISTRIBUTEURS DU SULFATE DE CUIVRE sont informés que les bons non utilisés l'an dernier ne sont plus valables cette année. En aucun cas, ne devront être honorés les bons portant un numéro inférieur à 36.000. Les distributeurs ne seront d'ailleurs approvisionnés que pour les bons 1944, établis à leur nom pour la campagne en cours et ils seront responsables de la régularité des distributions qu'ils auront à effectuer.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audiences du 6 mars
Présidence de M. Leclercq

Respect au foyer des absents. Simone Delvingnière, 13, rue du Marquiset, à Roubaix et son complice, André Wautrain, même adresse, sont condamnés par défaut à trois mois de prison.

Présidence de M. Brochut

Le commerce est réglementé. — 36.000 francs d'amende à Valentine Lebiane, 13, rue de Strasbourg, à Tourcoing, pour avoir acheté et revendu bons la réglementation et à des prix excessifs diverses denrées alimentaires.

Le vélo d'autrui. — 15 mois de prison à Roger Richet, 12, avenue Lenôtre, à Croix, pour tentative de vol d'une bicyclette.

— Arthur Deschaeck, 45 rue d'Aveighem, à Roubaix, a été trouvé en possession d'une machine qui provenait d'un vol. Deux mois de prison.

Pourquoi après 40 ans la DIGESTION PARESSEUSE *vieillit l'homme*

A partir de la quarantaine, le foie et l'intestin digèrent au ralenti, les déchets s'accumulent et causent les migraines, lourdeurs ou torpeurs après les repas, les douleurs rhumatismales et arthritiques, véritables signes de vieillesse. Chaque matin, comme vous vous lavez la figure, lavez votre foie, votre intestin et vous vaincrez, en prenant dans le petit déjeuner ou dans de l'eau chaude une pincée de sels Kruschen : Aussitôt 6 sels minéraux, agissant à la façon des eaux de sources thermales réputées (telles que celles de Carlsbad et d'Epsom), vous obligent à évacuer naturellement et complètement. Les poisons sont dissous et expulsés à mesure qu'ils se forment : Migraines et douleurs de l'aride urique, rapidement soulagées, finissent par disparaître. Le foie et les reins sont décongestionnés, l'intestin est stimulé. Une joyeuse sensation de bien-être rajeunit le corps et l'esprit. Sels Kruschen, toute pharmacienne. Visa N° 21 P. 8738.

CARNET

NAISSANCES

— Jean-Claude et Roseline sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petite sœur Marie-Ange. — Le départ de M. et Mme Gérard Simoens, 30 rue de Dunkerque, Tourcoing 78747d

— M. et Mme Jean Carissimo-Desurmont ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fils Jean-Loup-Francis. Roubaix, le 1er mars 1944. 8 Boulevard de Paris. 10446d

— Le docteur Fauverghe fils et Mme sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils qui recevra le baptême le nom de Françoise. 81857d

— M. et Mme Alfred Decoeyere-Debrabandere sont heureux de vous faire part de la naissance de leur petit Michel. Roubaix, le 5 mars 1944. 71, rue Delespaul. 10421d

— Jean, Françoise, Clotilde, Yves, Alain-Pascal, Xavier, Anne et Solange ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petite sœur Edith. — Le départ de M. et Mme Jean Plouy, 17, Boulevard de Lyon, Roubaix. — Le 2 mars 1944. d

FIANÇAILLES

— M. et Mme J. Leclercq-Dewailly sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille Marguerite-Marie avec M. René Feulas. — Tourcoing, 44, r. L.-Salembien. 10444d

NÉCROLOGIE

— On nous prie d'annoncer la mort de M. Victor Cochet, industriel, décédé à Wambrechies, le 6 mars. Ses funérailles auront lieu le 10 mars à 10 h. 30, en l'église Saint-Wanast. 3041d

« Signal »

Le numéro 3 de « Signal » qui vient de paraître, publie sous le titre « Que se passe-t-il à Alger ? » un article remarquablement documenté de Giselher Wirsing. Il contient aussi un grand reportage illustré relatant un bombardement nocturne de Berlin. Nous y relevons, en outre « Attendre », un reportage sur la production de guerre de l'industrie allemande et sur la fabrication de nouvelles armes ; « La grande puissance silencieuse », un article sur le Japon, etc. De nombreuses pages en couleurs agrémentent ce numéro.

ETATS CIVILS

ROUBAIX. — **Naissances.** — Monique Coelembier, 19, r. Foucault; net 548 r. de Lannoy — Francis Deloof, 17, r. Edison — Edmond Dulot, 204, r. Lacroix — Michel Decoeyere, 71, r. Delespaul — Denise Chatelain, 66, r. Pierre-Gilles, 19 r. Michel-Ange — Pierre Bleslack, 56 ans 35 r. de Barbieux — Marie Boone, 79 ans, 37 r. de Blanchemaille — Myriam Cludde, 6 mois, 14, r. du Calre, cour Bonnard, 11.

CROIX. — **Décès.** — Emile Spillebout, 2 mois, 34 r. de la Pannerie.

WATTRELOS. — **Mariage.** — Dan de Sariet, r. Boutillerie 14.

Publications de mariages. — Jacques Capelle, échantillonneur, ch. Forest, 275, à Tourcoing et Simonne Delesalle, tricoteuse, r. du Beau-Baule, 16 — Joannes Van den Neste, menuisier, r. Léon-Mariot, 48 et Claire Germonpres, piqueuse, à Neuville-en-Ferrain, sent de la Douane, 16.

Mariages. — Jean Lemaire et Odette Dubaele — Achille Vilaeys et Anaïs Budna — Marcel Brunin et Hélène Morjean — Pierre Vanthuyne et Emilie Dewez.

Décès. — Stéphanie Minet, veuve Edouard Tiberghien, 80 ans, r. Mater, nite, 4. — Clémentine Montier, veuve Firmin Gondemaere, 68 ans, r. R. Salengro, 31.

LEERS. — **Naissances.** — Jean-Pierre Debaudringhien, 14, r. Aurèle-Guenard.

Décès. — Edmond Lematire, 56 ans 11, Gibraltar gauche.

HEM. — **Naissance.** — Bernard Voreux, avenue Foch, 85.

Publications de mariage. — Fernand Margiri, apprent. mouleur, r. du Bas-Voisinage et Julie Pontignies 10 r. du Bas-Voisinage.

TOURCOING. — **Naissances.** — Thérèse-Andrée Leclerc, r. de Rennes, 6 — Thérèse Rabier, dom. à Mons-en-Barœul, née r. Rouget-le-Flale, 108 — Evelyne Wielfaert, r. de la Potente, 102 — Jean-Pierre Crave, r. de l'Abattoir, 13, né r. Nationale, 134 — Michel Gilles, r. des Poilus, 7, à Roncq, né r. Nationale, 138 — Jean-Marie Libeer, r. de Bondues 67.

Publications de mariages. — Casar Vandenbroucke, employé, r. Bonne-Nouvelle 38 et Marie Vienne, boutonnière, r. de Boulogne, 20 — Jacques Capelle, échantillonneur, ch. F.-Forest, 275 et Simonne Delesalle, tricoteuse à Wattrelos.

Mariages. — Raymond Desmarets, cordonier et Marthe Blaublommes, doubleuse, r. Alb.-Calmette 58 — René Vercouttre, électricien et Silvyanne Delannoy, tricoteuse, r. Arago, 53 — Jules Vandaele, tisserand et Raymonde Voighe, rammailleuse, ch. F.-Forest, 294 — Marcel Turck, bétonneur et Lucienne Blicq, bonnetière, r. Jourdan, 4 Dumortier, 4 — Marcel Delannoy, magasinier et Andrée Blicq, bonnetière, r. Raspail, 50 — Emile Blot, négociant en tissus et Marie Vandevenne sans prof. dom. à Doullens (Somme).

Décès. — Charles Guilbert, 64 ans, r. du Brun-Pain, 231 — Alphonse Poitier, 74 ans, r. de l'Abbé-Lemire, 193 — Palmyre Dubrulle, 73 ans r. de Verdun, 42 — Benjamin Bernard, 81 ans, r. d'Havré, 3, déc. r. Nationale, 138 — Marcel Meseller, 46 ans, r. de Menin, 150 — Florence Depoortère, 71 ans ép. Masse r. de Lille, 167 — Marie Dufiou, 71 ans, veuve Mivart, r. de Bondues, 26.

HALLUIN. — **Naissance.** — René Vost 77, r. de Turbigo.

Décès. — Auguste Rousseau, 74 ans, ch. de Loisel, 118 bois du Duc. — Julien Deroy, 60 ans, 26, r. Philippe-de-Girard.

BONDUES. — **Naissance.** — Gustave Meurot, 261, route Nationale.

Décès. — Florimond Ruscart, 87 ans, 46, r. des Ravennes.

LINSELLES. — **Décès.** — Arsène Lengagneur, livreur-chauffeur 53 ans rue de la Marne 30.

Le gérant EDMOND PASCAL.

Imp. du *Journal de Roubaix*, 71 Grde-Rue

TOURCOING

MERCREDI 8 MARS :

Police-secours : Service médical de nuit. Tél. 4.50. — A 18 h. 30, en l'église Saint-Christophe : Veillée de prières.

L'ACTIVITÉ DE LA Maison de la famille

Laboratoire, en quelque sorte, où les procédés nouveaux en matière familiale sont expérimentés et où les réactions et les résultats sont contrôlés, la Maison de la famille mène une action qui, pour aussi discrète qu'elle soit, l'en est pas moins fructueuse. Qu'on en juge par le résumé publié dans le bilan d'activité dressé pour l'année 1943 :

5.438 visites relatives à des demandes de renseignements ont été reçues au secrétariat, et 832 d'entre elles ont nécessité des démarches et des interventions auprès des pouvoirs publics.

Des livres et des brochures ont été distribués aux lauréates des examens de fin d'année des cours d'enseignement ménager de l'Institut Sévigné et des cours Jeanne-d'Arc, aux monitrices des 27 ouvroirs des établissements de textile de Tourcoing, et dans les salles de maternité de l'hôpital.

Une circulaire « Avantages réservés aux futures mamans » a été éditée par ses soins, et deux autres circulaires « Bons d'achat pour articles textiles à l'occasion d'un mariage », et « Achat d'articles de ménage » sont remises gratuitement au secrétariat.

Des vœux ont été formulés, relatifs au relèvement du taux de pension des enfants confiés à des familles par l'Assistance publique, à l'allocation de salaire unique aux jeunes ménages, au relèvement des majorations pour enfants des pensions de veuves de guerre au paiement des allocations familiales pour enfants malades et infirmes jusqu'à l'âge de 20 ans, à une décoration à créer pour récompenser les bonnes de leur service et de leur fidélité, à la généralisation des compléments d'allocations familiales payées par le textile, à une plus juste répartition des impôts pour sauvegarder les droits de la famille devant des compléments de contribution nationale extraordinaire réclamés au titre de l'année 1941, à la situation des célibataires qui assurent la charge de leurs parents à l'abaissement, à 65 ans de la limite d'âge des parents à charge pour les dégrèvements sur la contribution personnelle mobilière, à l'extension du contrat d'apprentissage aux jeunes filles placées comme bonnes dans des familles nombreuses, à la distribution de la carte « T » aux femmes des prisonniers ayant trois enfants à charge.

Quelques-uns de ces vœux ont reçu une solution heureuse.

Mais ce qui le bilan ne peut exprimer c'est ce résultat moral de l'action de la Maison de la famille auprès des personnes qui se sont confiées à elle. Que de détresses soulagées, de brouilles évitées, de rancœurs calmées, de tristesses consolées, de conflits apaisés !... Cela ne compte-t-il pas autant qu'un secours matériel et momentané ?

Ainsi, à la veille de son troisième anniversaire, la Maison de la famille peut être fière de n'avoir point failli à la mission qui lui fut confiée. L'important travail qu'elle fournit au profit de la population tourquennoise vaut qu'on lui rende hommage, ainsi que son président, M. Romain Duquesnoy, aux membres de son comité, et au personnel dévoué qui assure son fonctionnement.

BESSON, Coiffeur-Parfumeur, Grand'place, 3, à Tourcoing, prévient son aimable clientèle qu'une masseuse spécialiste diplômée de chez ANTOINE sera à sa disposition à partir du 8 mars. Prendre rendez-vous S V P 80

Le tout pour... 2 fr. 25...

Il y a cinquante ans, Tourcoing connaissait diverses manifestations à l'occasion de l'inauguration du nouveau immeuble du bureau de bienfaisance, et, environ, étaient venus à la ville, la foule des grands jours, soujours heureuse de pouvoir se réjouir et banqueter.

Les hôteliers et restaurateurs de l'époque, désireux de bien servir cette clientèle occasionnelle avaient publié dans le « Journal de Roubaix » le menu composé pour la circonstance et les directeurs d'un des hôtels les plus connus de la ville, MM. Henri Resroubaix et Cie, de l'hôtel du cygne, installé Grand'place, pouvaient offrir à leur aimable clientèle, cet alléchant menu : « Le dimanche 27 janvier 1894, à 7 h 30 du soir »

Huîtres d'Ostende, potage fermière, filet de barbue au vin blanc, bouchée à la Mangin, civet de lièvre, filet de bœuf à l'anglaise, fromages, gâteaux macédoine, fruits et desserts variés.

Ce qu'il y a de plus intéressant c'est que le tout, ne coûtait que 2 fr. 25... et la maison mettait encore gratuitement à la disposition de sa clientèle, « une vaste écurie et une remise »

Il nous semble cruel d'insister.

M. J. Sn

CHOISISSEZ VOTRE MOBILIER Chambres à Salles à manger, Salons, Divans, Fauteuils, Cuisines, Bur. Lamer. LERUSTE 61, Rue Saint-Jacques, 61 (50 m. apr. r. Nationale)

L'EXPOSITION E. VICOGNE A LILLE — Notre concitoyen, M. Ernest Vicogne obtient en ce moment à Lille un legitime succès par un choix sélectionné de ses œuvres. Dans son genre bien personnel, l'artiste atteint au maximum de la réalité sans mièvrerie. Grâce à une parfaite connaissance du métier, on peut dire qu'il arrive à transformer une nature morte en une nature vivante. Cette intéressante exposition se poursuivra jusqu'au 15 mars inclus.

COMPLEMENT DE DECADES. — La police a surpris, alors qu'elles sortaient du bureau de Leurdant, 130, rue de Gand, Marcelle Delory et Camille Singer, de Marles-les-Mines, porteuses, la première d'un kilo et demi de tabac beige, l'autre de trois kilos. Une perquisition opérée au café a amené la découverte d'un kilo de tabac. Les intéressés ont trainé avec elles au service des douanes.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE AUX VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES. — Paiement des allocations au Bureau de Bienfaisance, jeudi, aux heures habituelles.

COMITE D'ACTION ARTISANALE DE TOURCOING ET SES CANTONS. — Tous les mercredis de ce mois, permanence de 16 à 18 h., à l'annexe de l'Institut Colbert, 30 rue du Haze, pour conseils sur les déclarations d'impôts sur le revenu.

LA REFORME DE L'ENTREPRISE. — Jeudi, à 17 h. 45, à l'amphithéâtre de l'Institut Colbert, rue du Printemps, aura traité le sujet suivant : « Après-guerre et la réforme de l'entreprise ». Le cours annoncé sur le mouvement syndical est reporté à une date ultérieure.

Echange des masques à gaz

Il aura lieu rue Carnot, 3, 1er étage, mercredi 8 : de 9 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30 : chaussée Denis-Papin — Jeudi 9 : de 9 à 12 h. : rue de Roncq (chaussée Denis-Papin à fin); de 14 à 17 h. 30 : rue du Dahomey — Vendredi 10 : de 9 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30 : rue de la Fin de la Guerre. — Samedi 11 : de 9 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30 et dimanche 12 : de 9 h. à 11 h. 30 : retardataires.

La carte d'identité est exigée pour l'attribution ou l'échange des masques.

QUATRE POULES d'une valeur de 600 fr. ont été dérobées à Mme Augustine Casles, fermière, 436, rue Colbert.

DIMANCHE 12 MARS, à 15 heures
MARTYRE
au GYMNASE MUNICIPAL

MARCQ-EN-BARŒUL

RENVERSE PAR UN CAMION. — Lundi, vers midi, au terminus du tramway J route Nationale, M. Senger, receveur, domicilié avenue de Dunkerque, à Lomme, manœuvrait la perche de la voiture lorsqu'il fut renversé par un camion de la maison Belosse-Desmettre se dirigeant vers Lille et conduit par M. Crombez. Atteint de quelques contusions l'employé put continuer son service.

INSCRIPTION POUR LE CHARBON (février et mars). — Au bureau, salle des fêtes de la Mairie, de 8 h. 30 à 12 h., pour les consommateurs domiciliés dans les rues ci-après : Mercredi 8 : R. Pouquet-Leloup, carrière Desquiens, Debuchy et Haute-Loge. — Jeudi 9 : R. du Queens — Vendredi 10 : R. de la Blanderie — Samedi 11 : R. Raymond-Derain (Nos 60 et 65 à la fin), A.-Colins, avenue Foch, Grand'Place.

PAIEMENT DES GARDES-VOIES ET D'OUVRAGES. — Mercredi, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h., à l'Hôtel de Ville (perception).

HALLUIN

PENSEZ A VOS PRISONNIERS POUR LES FETES DE PAQUES. — Le Comité d'assistance aux prisonniers fait un pressant appel aux personnes charitables et aux employeurs qui, à l'occasion des fêtes de Pâques, voudraient offrir un colis supplémentaire à un ou plusieurs prisonniers. Le prix de ce colis est fixé à 100 fr. Prière d'aviser le Comité avant le 30 et déposer l'étiquette nécessaire ou la dernière adresse du prisonnier dont on travaille.

LES FUNERAILLES DE M. FERDINAND FUJOL, ANCIEN BRIGADIER DES DOUANES. — Lundi, à 9 h. 30, ont été célébrées, en l'église Saint-Hilaire, les funérailles de M. Ferdinand Fujol, ancien brigadier des douanes, décédé à l'âge de 67 ans. La levée du corps fut faite au domicile du défunt, 106, rue Jean-Jaurès, par M. le chanoine Schaballie, doyen, qui célébra la messe assisté de MM. les abbés Timmerman et Vermersch, vicaires.

Dans l'assistance, on remarquait une délégation du service des douanes, conduite par le capitaine Arnaudies.

MORT D'UN MUTILE. — Nous apprenons la mort de M. Nestor Deroy, membre du groupe des mutilés de guerre, décédé dimanche, en son domicile, 28 rue Philippe-de-Girard, des suites de maladie contractée pendant la guerre de 1914-18. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 h., en l'église Saint-Hilaire. Rendez-vous pour les mutilés, à 8 h. 30, à la maison mortuaire.

LES CONSULTATIONS DES NOURRISSONS pratiquées par le docteur Bolin auront lieu exceptionnellement les mercredis 15 et 29.

RONCQ

Trois Roncquois sont blessés dans une collision, à La Madeleine

Lundi, vers 6 h 50, une balancoise conduite par M. Adolphe Perlier, 58 ans, assisté de sa femme 45 ans et de son fils Victor, 15 ans, 144, rue des Chats Muants, suivait, rue de Lille, à La Madeleine la voie des tramways, menant à Marcq-en-Barœul, lorsqu'elle fut tamponnée par un tramway.

M. Perlier et son fils furent légèrement contusionnés et M. Perlier qui a été examiné par M. le docteur Dupreux porte une plaie profonde à la partie droite du menton, une contusion à la lèvre supérieure et des plaies aux gencives. Tous trois ont pu néanmoins rentrer chez eux par leurs propres moyens.

TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET TAXE LOCALE. — Perception chez M. Juin débitant de tabac, mercredi 8, de 9 à 11 h. La taxe locale est de 0.80 % et porte sur toutes les ventes au détail et les prestations de services.

DEUX DEVALISEURS DE POULAILLERS APPREHENDES. — Le commissaire de police a mis fin aux agissements de Jules Cadinot, 23 ans, ouvrier agricole, rue du Cimetière, qui, avec la complicité de son épouse, Veronica Brodracka, avait dérobé, dans trois fermes, quinze poules. Ils ont été déférés au parquet.

QUESNOY-SUR-DEULE

A la Société des amateurs de jardinage

La réunion générale trimestrielle de la société des amateurs de jardins — jonie de 425 adhérents — a eu lieu dimanche en présence d'une nombreuse assistance. M. Dujardin donne le compte rendu de l'année écoulée et remercia MM. Jules Thève, président actif, et André Deneulin, secrétaire, ainsi que tous les commissaires de leur dévouement.

M. Boisart, directeur des parcs et jardins de la ville de Lille, fit une causerie sur les travaux du moment et de la lutte contre les ennemis des cultures. La réunion se termina par le tirage d'une tombola.

Les adhérents ont avisés qu'il reste, à la Tannerie, des plants de pommes de terre, sachets de graines et engrais, à retirer au plus tôt.

COMINES

UNE FOURRURE AVEC CHANGE DE PROPRIETAIRE. — Tout récemment une fourrure, était dérobée dans un cinéma local, au préjudice de la femme d'un gardien de la paix.

L'enquête menée par M. Vantomme, commissaire de police, vient d'aboutir à la restitution de cette fourrure, qui était détenue par Mme Pelleschi, harghe, rue Ossart, 60, route de Wervicq, laquelle, après interrogatoire, a fait l'objet d'un procès-verbal qui sera transmis au Parquet.

Central-Ciné MARDI 14 h. 30

Un film d'une émotion intense
HUIS CLOS
avec Olga Tschechowa et I. Petrovitch

MOUVAUX

La tournée paroissiale en l'honneur de M. Vandemortele

(Ph. J. de Rx.)

Notre photographie, prise à la suite de la remise de la croix du Mérite diocésain à M. E. Vandemortele, directeur de l'école du Sacre-Cœur, représente : au 1er rang, DE GAUCHE A DROITE : MM. BAILLY, VANDEMORTELE *et M. l'abbé* BASQUIN, *curé de Saint-Germain ;* au 2 rang : MM. BOUDEWYN, MOTTE, BEYER, OBOUX et ROUSSEL.

COMMISSION D'ACTION ANTITUBERCULEUSE. — Réunion à l'Hôtel de Ville, jeudi 9, à 17 h. 30.

LE DINER DU JEUDI sera servi, cette semaine à quarante élèves de l'école de Mlle Delahaye, rue de l'Hospice.

ROUBAIX

MERCREDI 8 MARS :

Aujourd'hui : St Jean-de-Dieu, demain Ste Françoise — Soleil : 7 h. 20 m. 18 h. 44 — Lever pleine lune : 10 — Bapeaux-pompiers : n° d'appel : 303.33.

Constitution d'un syndicat d'employeurs dans la fabrication des tissus

Le « Journal officiel » du 27 février publie un arrêté du ministre secrétaire d'Etat à la production industrielle et aux communications portant sur la constitution de syndicats uniques dans la famille de la fabrication des tissus et industries similaires. Aux termes de cet arrêté, le syndicat d'employeurs a son siège social à Roubaix et comprend pour circonscription territoriale les cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy. Sont désignés comme membres du conseil d'administration du syndicat : MM. Eugène Motte, Albert Prouvost, Pierre Tiberghien, Roger Tiberghien, Pierre Bonte, Henri Dupres, Louis Mullier, Pierre Dewarin, Raymond Laurent, Georges Wibaux, Simon Deffrennes, Edouard Leroux, Bernard d'Halluin, Philippe Leclercq, Edouard Roussel, Charles Toulemonde, André Tiberghien, Maurice Olivier, Etienne Maes, Paul Delannoy, J.-B. Pennel, Pierre Trentesaux.

AU PETIT FOURREUR, Artisan, rue de la Vigne, 96, Rx. Réparat. Transform.

Deux mongys supplémentaires, le soir, à Lille, pour Roubaix

Des Roubaisiens et des Croisiens travaillant à Lille et devant être rentrés chez eux pour 20 h. nous signalent les difficultés qu'ils rencontrent le soir, à prendre le Mongy à Lille.

Bien souvent, disent-ils, il nous est impossible de prendre place dans les voitures bondées, alors que de nombreux voyageurs ne vont guère au-delà du Romarin, du Jardin botanique ou de Saint-Maur.

Pourquoi ne pas obliger ceux-ci à utiliser les navettes Lille-Dépôt, ce qui décongestionnerait les tramways pour Roubaix et permettrait aux Roubaisiens et aux Croisiens de rentrer pour l'heure de la retraite.

Il suffirait, disent-ils encore d'exiger au départ de Lille un minimum de quatre tickets.

La Compagnie l'E.L.R.T. n'est pas habilitée à prendre une telle décision. Néanmoins, elle s'est efforcée d'apporter un remède à cette situation et, à partir de demain, mercredi 8, elle mettra en service deux tramways supplémentaires qui quitteront Lille pour Roubaix à 19 h. 11 et 19 h. 22. Des départs de Lille auront lieu ainsi à 19 h. 05, 19 h. 11, 19 h. 16 et 19 h. 22, ce qui donnera aux Roubaisiens et aux Croisiens des facilités pour rejoindre leur domicile en temps voulu.

LA COUPE DES SILENCIEUX. A La Madeleine, en demi-finale de la Coupe le S.S. du carrefour-minime de Lille a battu le S.S. de Lorraine par 9 à 0.

DEMANDES DE MATCHES — Stella de Lys. — Eq. 1A, tous les dimanches, l'après-midi ; cadets, avril ; minimes, à partir du 26 mars. Ecrire 1, place de l'Eglise, à Lys.

— Made roubaisien. — A partir du 12 mars, pour éq. hors champ., juniors B et cadets ; à partir du 19, pour minimes A et minimes B. Ecrire à M. Jules Jouveneaux, 81, rue de l'Epeule, Roubaix.

BASKET-BALL

Résultats du dimanche

O.S. Tg — St-Michel Tg ..... 26—15

TANTE BERCEUSE

par Jules MARY

— 31 —

Peu d'instants après, la tante vit Germaine sortir dans le jardin comme pour se promener, avant le déjeuner, puis se diriger vers le parc, où elle disparut aussitôt derrière les frondaisons printanières des gaulis et des broussailles, car ce n'était point un parc entretenu à l'anglaise que celui de Chanteplevre, mais un bois de forêt, beaux arbres entremêlé de taillis et de petites futaies ; il devait le nom de parc à son mur seulement.

Une demi-heure se passa.

De sa fenêtre, Valérie guettait le retour de sa nièce.

Celle-ci surgit tout à coup, marchant doucement, très calmée, ayant même quelques fleurettes dans les mains, et rentra au château au moment où la cloche sonnait le déjeuner.

Pendant le repas, Valérie essaya de lire sur ce visage qui, pourtant, semblait incapable de mensonge, ce que se passait dans le cœur, quelle était la résolution prise et si l'enfant aimée se laissait descendre, sans plus d'efforts maintenant pour se retenir.

Mais Germaine restait impénétrable.

« Comme elle dissimule déjà ! » Afin de laisser le champ libre à M. de Ménesreau le signal convenu, elle aurait bien voulu ne point la quitter jusqu'à deux heures, mais Germaine s'était enfermée chez elle et, du parc où Valérie alla cacher ses angoisses, la tante put voir la fenêtre ouverte et, s'y encadrant, la fine et élégante silhouette de la jeune femme.

M. de Ménesreau était exact. Quand deux heures sonnèrent à l'horloge de la forge, il traversa, à cheval, l'avenue du Roc-Martin et put voir Germaine à son poste.

Elle ne le reçu se referma. Le rendez-vous était donné.

« La malheureuse ! la malheureuse ! » murmura la tante, qui n'avait rien perdu de ce manège.

Elle se débattait au milieu de cette intrigue comme un oiseau pris au piège et qu'on vient d'enfermer dans une cage. Elle y déchirerait son cœur, comme l'oiseau y déchire ses plumes. Elle s'y blessait et se sentait toute meurtrie.

C'est de M. de Ménesreau que venait tout le mal.

C'est lui qui, dans son désœuvrement, avait cherché cette distraction. C'était pour mener à bonne fin cette intrigue qu'il avait prolongé son séjour à l'Echina. Il ne cédait point à un entraînement. Il était trop réfléchi et calculait trop bien, ce jeune homme ! Mais, ce qu'il avait entamé pour son plaisir, il l'achevait par amour-propre.

Puisque le coupable n'était lui, pourquoi n'irait-elle pas le voir ? Cette générosité et folle pensée lui apparut pour la seconde fois. Qui sait s'il n'entendrait pas raison ? Bien hardie, cette démarche ! Certes, elle ne pouvait deviner à quels dangers elle s'exposait en s'offrant ainsi au caprice d'un viveur sans scrupule. Mais elle ne raisonnait guère dans la naïveté de son âme. L'honnêteté l'empêchait de croire au mal pour elle-même.

« Oui, oui, je le verrai, je le supplierai, je lui ferai entendre raison... Il faudra bien qu'il m'écoute ! »

Lorsqu'elle jugea que M. de Ménesreau devait être revenu de sa promenade, elle sortit de Chanteplevre sans rien dire à personne, et courut tout d'une traite à l'Echina.

M. de Ménesreau descendait de cheval au même moment.

Il l'aperçut, la reconnut et s'empressa de venir à elle.

Bien qu'il fît profession de ne s'étonner de rien, il avait l'air fort surpris de cette visite. Et même, croyant à quelque grave accident arrivé à Chanteplevre, il prit un visage de circonstance.

— Qu'est-ce donc mademoiselle ? Qu'y a-t-il ?

— Je voudrais vous parler monsieur, dit-elle en tremblant bien fort.

Car, à cette suprême minute, en se voyant seule en face du jeune homme, elle comprit tout ce qu'avait d'audacieux et d'irréguliier sa démarche. Elle comprit surtout combien cette visite pouvait être mal interprétée. Et un petit frisson lui passa dans les épaules.

— Veuillez m'accompagner mademoiselle.

Mais cette maison lui fit peur.

Là, dans ce jardin, au contraire, elle se sentait plus libre.

— Non, fit-elle, ce que j'ai à vous dire, vous pouvez l'entendre ici.

— Parlez donc, mademoiselle.

— Monsieur, je ne pense pas que vous soyez un méchant homme.

Il sourit de ce préambule.

— Mon Dieu ! mademoiselle, il est vrai que jusqu'aujourd'hui, je n'ai pas eu cette réputation.

— Vous ne voudriez donc pas que par votre faute, il arrivât malheur à toute une famille qui vous est étrangère, chez laquelle vous avez été reçu pendant quelques jours et que vous quitteriez sans doute bientôt pour ne plus y revoir.

— Je ne sais, mademoiselle à quoi vous faites allusion.

— Vous le savez, monsieur, et il serait beaucoup plus généreux de ne point m'obliger à être plus précise.

— Il le faut pourtant, mademoiselle, car je vous assure.

— Eh bien ! monsieur, je ne laisserai pas d'indécision dans votre esprit. Peu m'importe ce que vous pensiez de moi ! J'ai surpris le secret de votre correspondance avec ma nièce !

M. de Ménesreau eut un léger mouvement de contrariété.

Il se remit, du reste, aussitôt.

— Ensuite, mademoiselle ?

(A suivre)

CONVOIS FUNÈBRES

ROUBAIX. — Mme Valentine Verschoore, sa fille, et toute la famille ont le douleur de vous annoncer le décès de Madame Malvina HEMBACQ Veuve de Monsieur Henri VERSCHOORE Ancien Négociant en métaux pieux décès le 6 mars 1944, dans sa 82me année. Les convoi et service solennels auront lieu le mercredi 8 mars 1